

# LES GRANGES À DÎME À BÉCANCOUR

(Première partie)

Par Laurent Deshaies

Bécancour, le 15 juin 2015

En milieu rural, beaucoup de Québécois peuvent encore identifier une grange à dîme (quand elle existe encore !) dans le noyau institutionnel religieux habituellement composé de l'église, du presbytère, du cimetière et du couvent. Mais ils ne savent généralement pas ce qu'est véritablement la grange à dîme. Cette méconnaissance est normale depuis que les granges à dîme ont perdu leurs finalités à la fin des années quarante et au début des années cinquante, soit depuis plus de 60 ans. Comme la notion de grange est déjà bien assimilée, il semble nécessaire de présenter d'abord ce qu'est la dîme avant de décrire les fonctions de la grange à dîme elle-même. Dans la deuxième partie du présent texte, nous dresserons un portrait des granges à dîme dans la ville de Bécancour.

## 1. Qu'est-ce que la dîme ? Comment est-elle perçue ?

Les chrétiens pratiquants savent ce qu'est la dîme, car plusieurs d'entre eux contribuent régulièrement au revenu de leur curé, à son logement, à son alimentation, aux besoins d'entretien des bâtiments et au maintien des services religieux. Historiquement, la dîme est une forme d'impôt équivalent à une « fraction variable de la récolte prélevée par l'Église » (Petit Robert). L'origine latine du mot dîme est « décima » qui signifie un dixième. Malgré son origine chiffrée, la fraction d'un dixième n'a pas été utilisée souvent dans le passé, car elle est très élevée. En effet, avec un revenu familial de 60 000 \$, cela signifierait une dîme de 6 000 \$. Depuis la création du diocèse de Nicolet en 1885, l'évêque Elphège Gravel a fixé « à un vingt-sixième des grains récoltés à la dîme que devaient payer les cultivateurs, en y ajoutant un supplément établi pour les autres cultures. À ce mode de perception du revenu de la cure se sont ajoutés par la suite des capitations proportionnelles à l'évaluation des propriétés ou encore établies sur le loyer mensuel » (Martin, 1955, p. 268). Le premier juillet 1955, l'évêque Albertus Martin demande aux curés du diocèse d'abandonner la dîme en nature pour « une capitation qui serait plus juste et plus équitable » (idem, p. 269). Le montant de la capitation varie de 10 à 12 \$ pour une famille selon l'importance de la municipalité, de 5 \$ pour une personne célibataire et 3 \$ pour les personnes de 18 à 21 ans si celles-ci travaillent. Avec le mandement de l'évêque concernant la dîme en nature, la grange à dîme est devenue désuète avant de lui trouver de nouvelles fonctions.

Le Cahier de dîmes est un volume bien relié et paginé. Il comprend deux parties. La première se présente sous la forme d'un ensemble de feuilles identifiées aux 26 lettres de l'alphabet. Les noms des familles avec le prénom y sont inscrits alphabétiquement avec le numéro de pages des fiches de relevé de dîmes correspondant à ces noms. La seconde partie comprend une série de feuilles de 32 lignes et pré formatées pour écrire la contribution en nature ou en argent de la part des paroissiens. Ces feuilles facilitaient la tâche du curé. La figure 1 présente la page 282 encore vierge à laquelle seront éventuellement attribués à un nom et prénom.

Quelle fut la contribution des Bécancourois en termes de récoltes pour la dîme ? Pour le savoir, il s'agit de consulter les Cahiers de dîmes (au pluriel ici) des six anciennes paroisses religieuses de la ville de Bécancour (tableau1) qui furent déposés aux Archives du Séminaire de Nicolet (ASN). Les Cahiers de dîmes des paroisses de Bécancour et de Sainte-Angèle-de-Laval illustrent bien la façon dont étaient perçues les dîmes par le curé de la paroisse, le vicaire ou leurs représentants, habituellement membres du Conseil de la fabrique.

Tableau 1

**DISPONIBILITÉ DES CAHIERS DE DÎMES DANS LES ANCIENNES PAROISSES RELIGIEUSES DE BÉCANCOUR**

| Nom de la paroisse                                       | Date d'érection canonique | Période de disponibilité des cahiers de dîmes | Notes   |
|--|---------------------------|---|---|
| La-Nativité-de-la-Bienheureuse-Vierge-Marie-de-Bécancour | 1722                      | 1877-1948                                     | Les cahiers de dîmes peuvent être consultés, mais après 1955, la perception de la dîme a changé. Elle est faite en même temps qu'un recensement des paroissiens. Ces dernières informations sont confidentielles. |
| Saint-Édouard-de-Gentilly                                | 1784                      | 1905-1928                                     |   |
| Saint-Grégoire-le-Grand                                  | 1802                      |   |   |
| Sainte-Gertrude  | 1845                      | Aucun cahier (perdu ou détruit ?)             | La dîme fut un enjeu important lors de la création de la paroisse (ASN)   |
| Sainte-Angèle-de-  | 1868                      | 1870-1957                                     |   |

|                                      |      |           |  |
|--------------------------------------|------|-----------|--|
| Laval                                |      |           |  |
| Très-Précieux-Sang-de-Notre-Seigneur | 1903 | 1906-1937 |  |

**Source :** Information gracieusement fournie par Mme Marie Pelletier, archiviste aux ASN.

La contribution en nature consiste en récoltes : foin, avoine, orge, blé, seigle, blé d'inde... destinés aux animaux et pommes de terre, pois, fèves, lentilles...pour la consommation des personnes du presbytère. La gaudriole inscrite sur la feuille serait un mélange d'avoine, de pois et de sarrasin bien mangeables à la fois par les poules, les porcs et les autres volailles. Une autre façon de contribuer en nature pour la dîme était de travailler à l'entretien des bâtiments, à la construction des dépendances ou à faire d'autres ouvrages. Par exemple, un citoyen de Sainte-Angèle-de-Laval a participé à la construction d'un poulailler pour le curé afin de contribuer à la dîme. Il y avait aussi la livraison du bois de chauffage pour le poêle de la cuisine et les fournaies du presbytère, de l'église et des autres bâtiments. La figure 2 est un exemple de la contribution en nature par une famille.

La troisième figure présente la contribution en argent sous le titre de capitation. Les artisans, les ouvriers, les professionnels du village... n'ont pas toujours des récoltes pour les mettre à contribution. En fait, la capitation est définie comme une contribution par individu adulte de dix-huit ans et plus (dîme par tête ou per capita, d'où son nom). En comparant les figures 2 et 3, on observe que la première fiche fait état de la contribution en récoltes d'un agriculteur alors que la deuxième montre celle en argent d'un boulanger du village. Il fut un temps où seuls les cultivateurs contribuaient au don de la dîme (Roy, 2001). Nous n'avons pas une idée exacte de la durée (vers la fin du XIX siècle) d'une telle pratique, vite dénoncée par les producteurs agricoles dans le diocèse de Nicolet. Enfin, il est nécessaire de distinguer ici entre dîme, capitation et répartition. Celle-ci vise à partager entre les paroissiens les coûts liés à une rénovation importante d'un bâtiment, à une construction nouvelle ou à un réaménagement des terrains sur le site religieux.

Nous ne saurions terminer cette section sur la dîme sans mentionner l'intérêt des Cahiers de dîmes pour l'histoire des familles. La contribution à la dîme par les familles nous permet de connaître la nature des récoltes qu'elles ont moissonnées dans leurs champs. L'évolution du volume et de la nature des récoltes apportées à la grange à dîme peut refléter la richesse ou la générosité du paroissien, les changements

météorologiques des saisons, les modifications dans le système agricole, la nature d'un changement de profession des paroissiens (par exemple, de cultivateur à travailleur à la voirie)... De plus, des annotations au sujet des paroissiens sont parfois faites par le curé : fils d'un tel, refus de payer, ma femme est partie avec un autre, célibataire, absent, veuve, pauvre, arriérages... Les Cahiers de dîmes permettent également de connaître le lieu de résidence des patronymes dans les différents chemins de rangs de la paroisse. Les Cahiers peuvent même servir à des études ononymiques, parce que les noms des voies de circulation inscrits peuvent être différents des ononymes officiels sur les cartes municipales civiles. Bref, les Cahiers à dîmes peuvent être donc utilisés pour diverses études locales de nature historique ou biographique.

## **2. À quoi ont servi les granges à dîme ?**

La grange à dîme est un bâtiment où on abrite dans les tasseriers les récoltes en grain, en paille, en foin... qui ont été sollicités auprès des paroissiens par le curé pour la dîme. Selon Wikipédia, les termes équivalents à grange à dîmes et utilisés en France sont grange dîmière, grange dîmeresse ou grange aux dîmes. Dans ce dernier cas, faut-il employer dîme au singulier ou au pluriel ? Notre préférence va au singulier car il fait référence à la généralité du prélèvement ecclésiastique.

La première fonction de la grange est d'entreposer les dîmes des paroissiens payées en nature. Les récoltes sont entrées dans la grange par la batterie avant d'être tassées dans les « tasseriers ». Contrairement aux artisans du village, les cultivateurs de la paroisse avaient moins de liquidité compte tenu d'une certaine autosuffisance agricole et alimentaire. L'entreposage dans la grange permettait au curé de vendre plus tard une partie de la dîme pour subvenir à la subsistance des personnes vivant au presbytère (curé, vicaire, servante ou cuisinière, parfois le bedeau, souvent marié à cette dernière). Par ailleurs, une autre partie de cette dîme servait à nourrir les animaux comme une ou deux vaches, des veaux, des poules et d'autres volailles, des porcs... pour la consommation des gens du presbytère. Le foin et l'avoine permettaient aussi de nourrir un ou deux chevaux dans l'étable où logent tous les autres animaux. Le cheval était très important pour le déplacement du curé et du vicaire durant l'été en boghei (ou cabriolet) et durant l'hiver en traineau. La batterie de la grange servait en même temps de garage ou de hangar pour mettre à l'abri les voitures.

Ainsi, la grange à dîme avait plusieurs fonctions : engranger la dîme pour la vendre en partie selon les besoins, entreposer les récoltes pour l'alimentation du bétail, abriter les voitures et les autres instruments agricoles. Au Québec, la grange jouxte l'étable et le bâtiment est alors appelé grange-étable. Celle-ci serait devenue à la mode au cours du

XIX siècle car autrefois on possédait deux bâtiments : l'un pour entreposer les récoltes et l'autre pour abriter les animaux (Séguin, 1963). On peut considérer que le bâtiment situé près de nos presbytères est aussi une grange-étable, mais seule la grange reçoit la dîme, d'où le nom de grange à dîme.

### **3. À quoi peuvent maintenant servir les granges à dîme ?**

Beaucoup de granges à dîme sont disparues pour diverses raisons dont l'état lamentable des bâtiments faute d'entretien. Quelques-unes ont subi un changement majeur de vocation. Par exemple, à Saint-Joseph-de-Kamouraska, la grange à dîme (vers 1920-1945) est devenue un bâtiment à vocation culturelle. Ce patrimoine a gagné en 2010 le concours Historia « Sauvez un bâtiment de chez nous ! », appuyé par beaucoup d'auditeurs provenant de différents pays du monde. Sainte-Flavie a créé un « Centre d'interprétation de la dîme » dans sa grange à dîme érigée en 1857. Enfin, la grange à dîme (1916-1956) de Sainte-Florence est inscrite au Registre du patrimoine culturel.

La France possède de très belles granges à dîme de très grande dimension depuis le XII siècle. L'une d'entre elles, la grange à dîme de Canteloup, fut même démontée et reconstituée pour servir d'église abbatiale.

On peut recenser diverses reconversions des granges à dîme tant en France qu'au Québec : musée, centre d'interprétation historique, centre d'expositions, restaurant (France), salle de spectacles (concert, théâtre, cinéma...).

### **En guise de conclusion**

La première partie de notre texte visait à décrire ce qu'est la dîme et sa perception et à présenter la notion de grange à dîme. Comme la dîme en nature est disparue depuis plus de cinquante ans, nous avons fourni une liste sommaire des usages actuels de ces granges au Québec et en France. Dans la seconde partie de notre texte, nous dresserons un portrait sommaire de chacune des granges à dîme des anciennes paroisses religieuses de la ville de Bécancour. De plus, il sera question de leur usage actuel ou de leur disparition. Si des citoyens ont encore des souvenirs à propos de ces granges, nous les prions de communiquer avec nous pour les partager et les comparer avec les informations que nous avons déjà recueillies.

Laurent Deshaies

Bécancour

Téléphone : 1-819-294-2233 Courriel : laurent.deshaies@hotmail.com

### **Vocabulaire de base de la grange-étable :**

**Batterie** : partie de la grange avec un plancher par où on entre le foin et la paille pour ensuite les déplacer dans les tasseriers. Une grange peut avoir plusieurs batteries selon l'importance de la superficie cultivée. Cette aire de la grange fut historiquement appelée ainsi car les premiers habitants y battaient le grain.

**Campanile** : cloché ajouré (ajour) sur le sommet d'un bâtiment servant de puits d'aération.

**Dalot** : espace en longueur encavé dans le plancher de l'étable d'une vingtaine de pouces de largeur situé à l'arrière des chevaux et des vaches attachés pour y recevoir leur fumier et leur purin.

**Écurie** : bâtiment où logent les chevaux. Lorsqu'on mentionne des écuries dans les archives paroissiales religieuses, on fait référence aux endroits où étaient amenés les chevaux des paroissiens durant les offices religieux. Il ne faut pas confondre la grange à dîme et ces écuries.

**Étable** : bâtiment où logent les animaux. Au Québec, l'étable pouvait abriter seulement les vaches, le bœuf et les chevaux alors que d'autres bâtiments étaient construits pour loger les volailles (poulailler), les porcs (porcherie) et les moutons (bergerie).

**Fenil** : grenier localisé au-dessus de l'étable où on met du foin et/ou de la paille. Plusieurs fermiers disent également grenier d'étable.

**Grande-porte** : ouverture la plus large sur les deux côtés adjacents de la grange et adonnant sur la batterie pour permettre le passage des voitures et des chevaux. Une **petite porte** est souvent pratiquée dans la grande porte pour permettre le passage d'une personne sans devoir ouvrir les grande-portes.

**Grange** : bâtiment où sont entreposées les récoltes destinées aux animaux.

**Parc** : espace réservé aux animaux. Au Québec, plusieurs parlent de « por » à vaches (parc en fait), à cochons (loge), à cheval (stalle ou box). Voir à cet effet, le *glossaire du parler français au Canada* et le *Petit Robert*.

**Tasserie** : aire de la grange située à côté de la batterie ou entre deux batteries pour entreposer le foin ou la paille. Régionalisme désuet, absent du dictionnaire Robert, mais provenant de France : endroit où on « tasse »... Les cultivateurs emploient aussi les termes de « carré de foin » pour désigner la tasserie.

**Remerciements :** Nous tenons à remercier chaleureusement Mme Marie Pelletier, archiviste aux Archives du Séminaire de Nicolet, pour ses conseils à la lecture du texte et l'accès aux archives des fabriques de la ville de Bécancour. Monique Manseau, agente de développement culturel à la MRC de Bécancour, nous a également fourni des informations sur les granges de la ville. Nous tenons à souligner la participation de M. André Schelling, président d'Assemblée de la Fabrique de la paroisse du Bienheureux-Louis-Zéphirin-Moreau et du curé l'abbé Pierre Proulx pour sa visite, son accueil et pour le partage de ses connaissances. Nous ne pouvons pas terminer nos remerciements sans souligner la grande collaboration de M. Yves Gaudet pour la numérisation des figures et leur mise en valeur.

## **SOURCES ET RESSOURCES**

### **Bibliographie :**

LA SOCIÉTÉ DU PARLER FRANÇAIS AU CANADA (1930) *Glossaire du parler français au Canada*. Québec, L'Action Sociale, p. 532.

MARTIN, Albertus (1955) *Lettre pastorale sur la dîme et la capitation et Ordonnance établissant un mode uniforme de capitation pour tout le diocèse*. Mandement datant du 1 juillet 1955 (Vol. IX, no 34, p. 266-273 et p. 289-301)

ROY, Jean (2001). La dîme comme prélèvement ecclésiastique. Dans *La paroisse*. Sous la direction de Serge Courville et Normand Séguin. Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, p. 176-189.

SÉGUIN, Robert-Lionel (1963) *Les granges du Québec*. Ottawa, Musée national du Canada, Bulletin no 192, 128 pages.

Vécu personnel de l'auteur dans la grange d'Albert Deshaies de Sainte-Gertrude qui nous a initiés au vocabulaire utilisé dans les années 1950.

### **Sitographie :**

Sainte-Flavie

Sainte-Florence

Saint-Joseph-de-Kamouraska

Wikipédia : grange à dîmes, dîme